Does Bégin & Bégin inc. meet FSC's Controlled Wood standard?

October 28, 2026

We are carrying out an audit of Bégin & Bégin inc. located in Québec, to see if their operations comply with FSC's Controlled Wood standard (FSC-STD-40-005 V3-1). We are writing to you to ask if you know of any reason why their operations would not meet this standard.

Controlled Wood is wood that meets minimum requirements and that can therefore be mixed with FSC wood and used in products with an FSC Mix label. In particular, the wood must not be:

- harvested illegally.
- harvested in violation of traditional and civil rights.
- harvested from forests with a high conservation value that is threatened by management activities.
- harvested from forests being converted to plantations or non-forest use.
- from forests in which genetically modified trees are planted.

We will carry out our audit around December 9, 2026. Here is how you should comment, if you wish to do so:

- When? You should send comments to us before or during the audit.
- How? You can comment by:
 - Meeting with a Preferred by Nature staff member in person.
 - Phone to Monica Gagnier. Her phone number is (819) 962-5174
 - Writing to Monica Gagnier at:
 P.O. Box 1771
 Chelsea, QC J9B 1A1
 Canada .
 - Email to Monica Gagnier at mga@pbn.org
 - In person by arranging to meet with Monica Gagnier
- If you want your comments to be confidential please notify us when you submit the comments.

If you provide comments, we will provide feedback to you within 30 days of the audit.

Bégin & Bégin inc. has written a summary document that lists:

- the risks they have identified that they may source unacceptable wood
- the measures they implement to mitigate those risks.

We have attached this summary document to this letter.

If you wish to dispute any aspect of this forest certification process or the decision we reach as to whether this company meets the Controlled Wood standard, you can access our Dispute Resolution Policy at https://www.preferredbynature.org/node/9284.

Thank you for any help you are able to provide.

If you have any recommendations for contacting other stakeholders that may have an interest in providing comments on this company and audit, we would also gladly receive these from you.

Yours sincerely,

Mélanie Proulx

Est-ce que Bégin & Bégin inc. respecte la norme FSC Bois Contrôlé?

Le 28 octobre 2026

Nous procéderons prochainement à l'audit de Bégin & Bégin inc. situé au Québec afin de vérifier la conformité de leurs activités avec la norme FSC Bois Contrôlé (FSC-STD-40-005 V3-1). Nous vous adressons la présente pour vous demander si vous connaissez une raison pour laquelle leurs activités ne respecteraient pas cette norme.

Le bois contrôlé est du bois qui respecte les exigences minimales et que l'on peut donc mélanger au bois FSC et utiliser dans les produits portant l'étiquette FSC Mixte. En particulier, le bois ne doit pas provenir de:

- Forêts récoltées illégalement ;
- Forêts récoltées en violation de droits traditionnels ou civils ;
- Forêts dans lesquelles de hautes valeurs de conservation sont menacées ;
- Forêts qui sont converties en plantations ou en territoire à vocation non forestière ; ou
- Forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

L'évaluation se tiendra autour du 9 décembre 2026. Nous vous invitons à fournir des commentaires. Voici vos options pour nous les communiquer:

- Quand ? Avant ou pendant l'évaluation.
- Comment ?.
 - En rencontrant un membre du personnel Preferred by Nature en personne.
 - En appelant Monica Gagnier chez Preferred by Nature. Le numéro de téléphone est le (819) 962-5174
 - En écrivant à Monica Gagnier à l'adresse suivante :
 P.O. Box 1771
 Chelsea, QC J9B 1A1
 Canada
 - En envoyant un courriel à Monica Gagnier à l'adresse suivante : mga@pbn.org
 - En organisant une rencontre avec Monica Gagnier
- Si vous souhaitez que vos commentaires restent confidentiels, veuillez nous en aviser au moment de nous faire parvenir vos commentaires.

Si vous fournissez des commentaires, nous communiquerons avec vous dans les 30 jours suivant l'audit.

Bégin & Bégin inc. a rédigé un sommaire public qui énumère :

- Les risques qu'ils ont identifiés qu'ils peuvent s'approvisionner de bois inacceptable.
- Les mesures prises pour atténuer ces risques.

Nous avons joint ce sommaire public à cette lettre.

Les parties prenantes souhaitant contester tout aspect du processus de certification forestière ou décisions prises par Preferred by Nature concernant le respect de cette entreprise avec la norme Bois Contrôlé, peuvent le faire par une demande de plainte formelle à www.preferredbynature.org.

Nous vous remercions pour toute aide que vous êtes en mesure de fournir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des recommandations pour contacter d'autres parties prenantes qui peuvent avoir un intérêt à fournir des commentaires sur cette organisation et cet audit.

Cordialement,

Mélanie Proulx

Sommaire du système diligence raisonnable du bois contrôlé FSC

Bégin & Bégin Multisite, Québec, Canada

Sites: Bégin&Bégin, BBT, Dégelis; Groupe NBG, Rivière-Bleue; Copeaux de la Vallée, Amqui.

Préparé par Jamal Kazi, consultant en certification, le 3 novembre 2025

1. Information Système de Diligence Raisonnable:		
Description de l'aire d'approvisionnement	**Désignation de risque**	**Analyse de risque**
Québec: **Bas-Saint-Laurent** **Gaspésie** **Nouveau-Brunswick** **Écorégions:** **NA0407** **NA0410** **NA0411** **NA0605**	**Risque non négligeable:** **2.3 Droits des Premières Nations** **3.1 HVC 1: diversité des espèces** **N/A pour 4.1, voir plus bas.**	**FSC-NRA-CA V2-1**

2. Plaintes	
Procédure pour porter plainte	**Voir diagramme en annexe**
Coordonnées de la personne responsable de répondre aux plaintes	**Luc Fortin** **Responsable des approvisionnements** **luc.fortin@begin-begin.com**

3. Mesures de contrôle du risque		
☐ **Toutes les régions d'approvisionnement ont un risque négligeable (si applicable, laisser la section vide)**		
Catégorie Risque	Indicateur *(Noter le numéro de l'indicateur et décrire)*	Description de MC
Bois récolté illégalement		
Bois récolté en violation aux droits traditionnel et civils	2.3. Les droits ancestraux et des peuples autochtones sont respectés.	Mesure de contrôle #1: Les peuples autochtones détenant des droits légaux ou coutumiers sur l'unité d'aménagement ne

		s'opposent* pas au plan d'aménagement. Mesure de contrôle #5: Un processus de résolution des différends est mis en place spécifiquement pour traiter d'enjeux émanant de l'atteinte aux droits des peuples autochtones en lien avec les activités d'aménagement forestier. Le processus de résolution des différends et mis en œuvre advenant qu'un différend de grande ampleur survienne dans la zone d'approvisionnement.
Bois récolté de forêts ayant des hautes valeurs pour la conservation qui sont menacées par les activités d'aménagement	3.1 HVC 1: diversité des espèces Toutes les espèces associées aux écorégions NA0407 et NA0410 de l'ÉNR pour le Canada Caribou forestier, population Gaspésie-Atlantique	Toutes les espèces: mesure de contrôle #1, " il ne se fait pas de récolte dans les habitats essentiels des espèces à risque déterminé identifiées." Caribou: Forêt publique: certifiée FSC. N/A Grande forêt privée: Bloc Faribault certifié FSC (SERV/FOGCBSL). N/A
Bois récolté de forêts ou autres écosystèmes forestiers convertis en plantation ou en utilisation non forestière.	4.1 Il n'y a pas de perte nette ou de taux de perte important (> 0.5% par an) des forêts naturelles et des autres écosystèmes naturellement boisés (par ex. savane) dans l'écorégion en question.	Mesure de contrôle #2: Des preuves démontrent que le matériel fourni provient de sources acceptables de conversion, y compris: • Les conversions qui mènent à des gains en matière de conservation (par ex. restauration écologique, protection d'espèces en péril) • Changements de zonage approuvés par le public en zone urbaine
Bois provenant de forêts dans lesquelles des arbres		

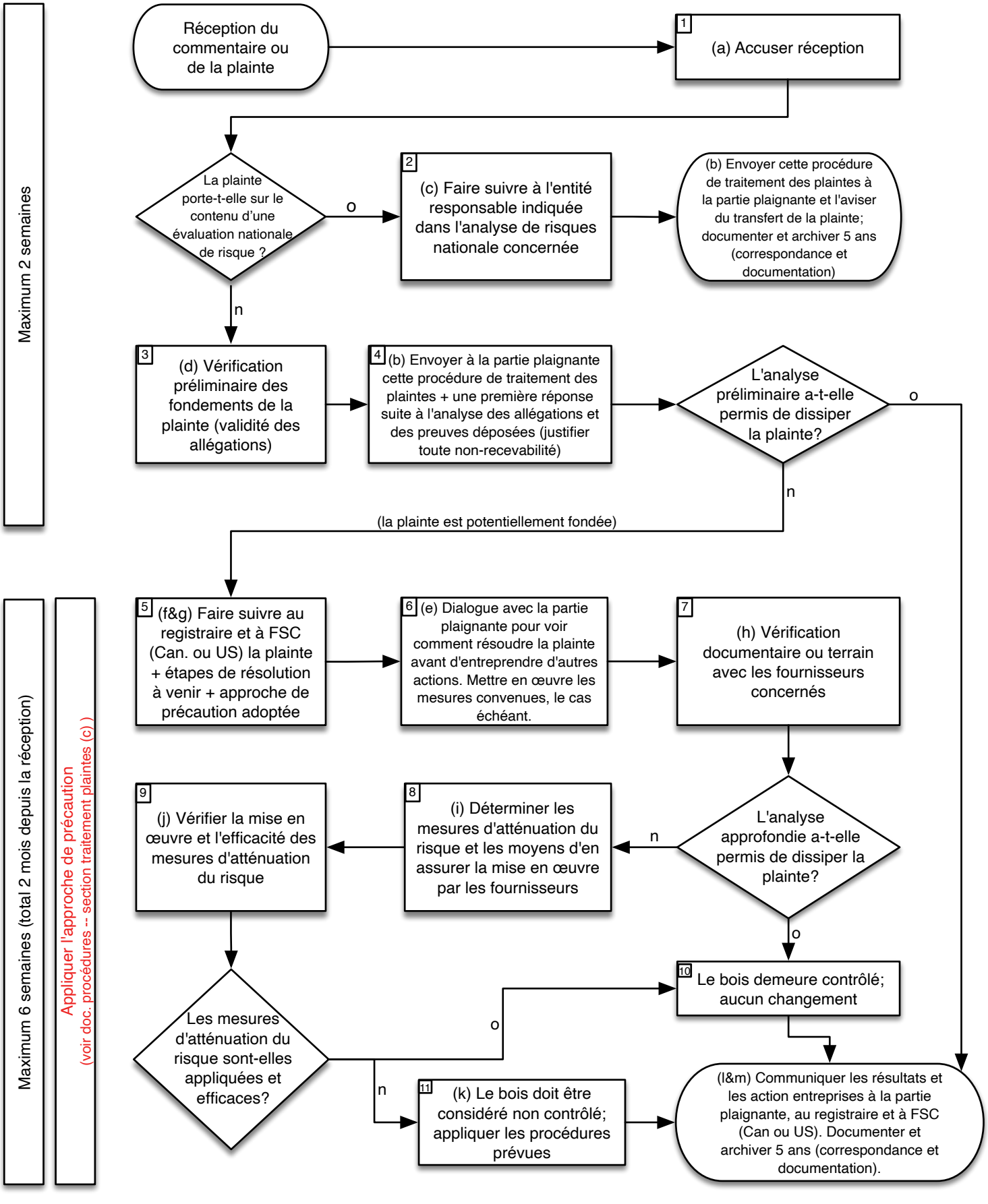
génétiquement modifiés ont été plantés		
☒ **Toutes les chaines logistiques ont un risque nul de « contamination » par du bois non contrôlé (si oui, laisser la section vide)**		
Catégorie de risque	Indicateur *(noter le numéro d'indicateur et la description pour chacun)*	Description de la mesure de contrôle
Risque de mélange dans la chaîne d'approvisionnement		
Risque de mélange dans la chaîne d'approvisionnement.		

4. Sommaire de visite terrain – chaîne d'approvisionnement	
☒ Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)	
Nom du fournisseur	**Type de fournisseur**
Sommaire des constats	
Justification de la fréquence d'échantillonnage	
Actions entreprises pour traiter les non-conformités	
☐ Constats non fournis parce que confidentiels	*Explications du caractère confidentiel des informations*

Procédure de traitement des commentaires ou plaintes relatifs au SDR du bois contrôlé

(portant sur les désignations de risque quant à l'origine ou le mélange, ou sur les mesures d'atténuation utilisées)

Les lettres entre parenthèses font référence aux exigences sous l'indicateur 7.2 de FSC-STD-40-005



© Jamal Kazi 2016

Version du 18 avril 2023